

VOS CLIENTS DÉTIENNENT D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE DEEE* PRO ? PROPOSEZ-LEUR UN ENLÈVEMENT À DOMICILE !

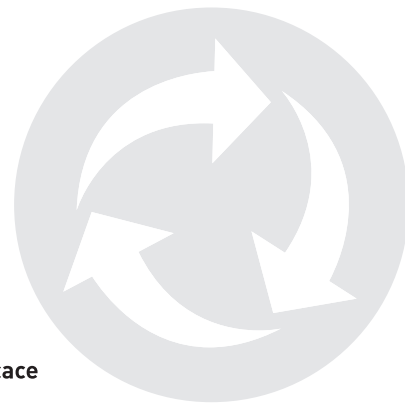
Vous souhaitez apporter au quotidien les réponses les mieux adaptées aux préoccupations de vos clients. C'est la raison pour laquelle votre société est partenaire de Récyclum, l'éco-organisme mandaté par les fabricants d'équipements électriques professionnels du bâtiment.

→ INFORMEZ VOS CLIENTS DE LEURS OBLIGATIONS

Ils doivent se défaire des DEEE* Pro qu'ils détiennent dans des conditions respectueuses de l'environnement (articles R543-172 et suivants du Code de l'environnement).

Comment ? Selon les cas, ils peuvent soit :

- les apporter sur une **déchèterie professionnelle** (liste sur www.recyclum.com) ;
- les déposer dans les **points de vente** partenaires de Récyclum ;
- ou les **faire enlever** gratuitement⁽¹⁾ par Récyclum.



→ APPORTEZ-LEUR LA SOLUTION !

L'enlèvement et le traitement de leurs DEEE* Pro par Récyclum : **un service simple et efficace financé par les producteurs d'équipements électriques.**

- Mise à disposition des conteneurs⁽²⁾.
- Enlèvement des conteneurs sur simple demande.
- Traçabilité (conforme à la réglementation BSD).

Gratuit⁽¹⁾ et résiliable à tout moment

(1) Si plus de 800 kg/an (environ 4 m³) (2) Dépôt de garantie de 150€/conteneur

Récyclum contactera votre client de votre part

Pour cela, il vous suffit de remplir et de nous retourner ce document **par fax au : 01 56 28 95 94.**

VOUS

Société (Nom, Ville) :

Nom, Prénom :

E-mail : Tél. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

VOTRE CLIENT

Société (Nom, Ville) :

Installateur Administration, collectivité locale Industriel Autres (à préciser).....

Nom, Prénom :

E-mail : Tél. : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Remarques :

Pour toute question sur le recyclage :
pointdecollecte@recylum.com

N°Azur 0810 001 777
PRIX APPEL LOCAL

* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



FICAD 1210 DEEE 02